

La pétition climat comme ligne directrice pour la nouvelle loi CO2

La commission compétente du Conseil des États devrait examiner aujourd'hui la pétition sur le climat présentée en 2015. Plus de 100 000 personnes ont signé la pétition contenant des lignes directrices déposée avant le sommet historique de Paris sur le climat. L'Alliance climatique suisse s'attend à ce que les revendications concrètes de la pétition soient directement intégrées dans la révision de la loi CO2.

Après l'échec de la loi CO2 au Conseil national, la Commission de l'environnement du Conseil des États examine actuellement cette proposition.

Dans ce contexte, la Commission s'occupe également des préoccupations de plus de 100 000 personnes qui ont signé la "Pétition pour une politique climatique équitable" (lien : <http://www.alliance-climatique.ch/blog/petition-climat>).

La pétition a été déposée en 2015 avant le sommet historique de Paris sur le climat. "Contrairement à la révision sabordée de la loi CO2, les exigences de la pétition climat correspondent aux exigences de l'Accord de Paris sur le climat", déclare Patrick Hofstetter du WWF Suisse.

"Il ne reste plus beaucoup de temps. La Suisse doit maintenant assumer sa responsabilité climatique et se libérer de sa dangereuse dépendance des énergies fossiles", déclare Georg Klingler de Greenpeace. Jürg Staudenmann de l'Alliance Sud exige : "Enfin, l'aide financière aux plus pauvres et aux plus touchés par la crise climatique prévue par l'Accord de Paris sur le climat doit également être ancrée dans la loi CO2. C'est la seule façon de surmonter l'urgence climatique mondiale."

Pour Christian Lüthi, directeur de l'Alliance climatique suisse, il est clair que "après le naufrage au Conseil national, la Commission du Conseil des États doit veiller à ce que la Suisse tienne sa parole vis-à-vis de la communauté internationale et mette en œuvre l'Accord de Paris sur le climat".

La "Pétition pour une politique climatique équitable" (Pétition climat), déposée le 28 mai 2015 auprès du Conseil fédéral et de l'Assemblée fédérale avec 107 765 signatures, revendique :

1. Que d'ici à 2050, la Suisse passe complètement aux énergies renouvelables afin de protéger le climat et de garantir les moyens d'existence de nos descendants. Nous avons besoin d'une sortie complète des énergies fossiles, y compris de la mobilité basée sur ces dernières, dès que possible, afin de maintenir un climat habitable et d'empêcher un réchauffement planétaire dangereux d'au-dessus de 2°C. Cela signifie une réduction de 40% des émissions de CO₂ d'ici 2020 et de 60% d'ici 2030 (par rapport à 1990).
2. Que la Suisse apporte un soutien financier international aux pays en développement qui ont peu contribué au réchauffement climatique mais qui en souffrent le plus. La justice climatique signifie que la Suisse aide ces pays à mieux faire face aux conséquences du réchauffement climatique et à se développer dans le respect du climat. Le financement fondé sur la force économique ne doit pas se faire au détriment de la réduction de la pauvreté et doit être budgétisé en plus de l'aide au développement.

Des informations supplémentaires sont disponibles en ligne ou par téléphone auprès des spécialistes de l'Alliance climatique suivants :

Georg Klingler, Expert climat, Greenpeace Suisse, 079 785 07 38

Julia Jawtuschk, Experte climat/agriculture, Pain pour le prochain, 079 489 38 24

Jürg Staudenmann, Responsable politique climatique, Alliance Sud, 079 152 41 72

Christian Lüthi, Directeur Alliance climatique, 076 580 44 99

Yvonne Winteler, Association Climat Genève, 079 793 83 07

Patrick Hofstetter, Responsable Climat et énergie, WWF Suisse, 076 305 67 37